



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

| | | |
|---|--|--|
| <p>Date de la convocation 04 Décembre 2007</p> | <p>Heure de la séance 18 heures</p> | <p>Lieu de la séance Salle des Fêtes à BRIGNAC</p> |
| <p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon MM. Robert ARNOU, Jean Jacques LEBREAU, Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT MM. Gérald VALENTINI, Francis CAIHOL, Valmascle Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p> | | <p>Procurations :</p> <p>M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Robert BAISSE à M. Olivier BRUN M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI</p> |

Objet : Renouvellement du contrat administratif de location avec M. CABOCO pour le logement n° 2 du second bâtiment intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan

Madame FONT informe le conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur le renouvellement du contrat administratif de location avec M. CABOCO, concernant un logement de fonction attaché au second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, qui arrive à échéance au 31 décembre 2007.

Elle propose au conseil un projet de contrat selon les modalités et conditions suivantes :

- Durée du contrat : du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008
- Montant du loyer mensuel : 738,84 €

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame FONT, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de contrat administratif de location avec M. CABOCO, concernant un logement de fonction attaché au second bâtiment industriel intercommunal sur la ZAC la Barthe à Paulhan, tel que présenté

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO